



www.aurillac.fr

Le Maire

Aurillac, le 23 août 2014

Monsieur Manuel VALLS
Premier Ministre
Hôtel Matignon
57 Rue de Varenne
75700 PARIS

Monsieur le Premier Ministre,

Durant le Festival International de Théâtre de Rue d'Aurillac, j'ai été interpellé à plusieurs reprises par des chômeur(se)s, intermittent(e)s, intérimaires et autres travailleur(se)s, en lutte contre le protocole du 22 mars 2014 sur la convention UNEDIC 2014-2017, signée par les partenaires sociaux et agréée en juin dernier.

J'appelle le Gouvernement à demander aux partenaires sociaux de se mettre autour de la table afin de renégocier la convention UNEDIC en prenant en compte la situation particulière des intermittents du spectacle et des travailleurs précaires, avec une attention spécifique aux propositions portées par les organisations représentatives des concernés, chômeur(se)s, intermittent(e)s, intérimaires et précaires.

Je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, en l'expression de ma très haute considération.

Le Maire,

Pierre MATHONIER

Tout courrier
doit être adressé à
Monsieur le Maire

Mairie d'Aurillac
B.P. 509
15005 Aurillac cedex

Tél : 04 71 45 46 46
Fax : 04 71 45 46 90

administration@mairie-aurillac.fr

